

Justice pour les trois militantes kurdes assassinées à Paris

Kendal Nezan

Président de l'Institut kurde de Paris

La communauté kurde a été bouleversée par l'assassinat le 9 janvier, à Paris, de trois militantes kurdes.

L'une d'elles, Sakine Cansiz, était une figure historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), à la création duquel elle avait participé au côté d'Abdullah Öcalan. Arrêtée dès 1979, elle a passé douze ans dans les terribles geôles turques. Ses tortionnaires ont poussé la barbarie jusqu'à la mutiler au niveau des seins. Sans la faire plier. Son courage lui a valu une grande estime, y compris chez les militantes turques de gauche et les féministes qui croussaient par dizaines de milliers dans les prisons de la jungle militaire turque de l'époque.

Que pouvait-elle faire d'autre, après une si cruelle épreuve, que de combattre un régime qui l'avait humiliée et qui interdisait toute expression de son identité kurde ? Une jeune fille qui, dans une société démocratique, aurait été une institutrice ou une avocate, devenait ainsi une maquisarde. L'Etat turc a évacué et rasé 3 500 villages kurdes, déplacé plus de deux millions de Kurdes et fait assassiner des milliers d'intellectuels. Mais Ankara est considéré comme un modèle de démocratie car il est membre de l'OTAN, alors que les Kurdes qui résistent à leur destruction sont traités comme des terroristes, y compris ici en France.

Fruit de la violence étonnante turque et de l'idéologie marxiste-léniniste des années 1960, le PKK a évolué vers un mouvement nationaliste qui a renoncé à son objectif d'un Kurdistan indépendant, se contentant de revendiquer des droits culturels dans le cadre d'une Turquie décentralisée et démocratique. La Turquie a, elle aussi, changé : elle n'est plus dominée par les militaires éradicateurs des années 1980-1990. Après avoir essayé toutes les techniques anti-insurrectionnelles, tous les procédés d'assimilation forcée des Kurdes, elle réalise, après bientôt trente ans d'une guerre qui a fait 45 000 morts – dont 90 % de Kurdes – et qui a détruit l'économie agropastorale du Kurdistan, coûtant près de 400 milliards de dollars (297 milliards d'euros) au budget turc, qu'il n'y a pas de solution militaire à la question des 18 à 20 millions de Kurdes de Turquie.

Elle se résout enfin à engager le dialogue avec le chef du PKK pour mettre un terme à la guerre et débattre dans un climat serein du règlement équitable du lancinant problème kurde qui, depuis des décennies, hypothèque la vie politique et les relations internationales de la Turquie. Ce processus fragile, à l'issue incertaine, suscite des espoirs auprès des populations turques et kurdes fatiguées de la guerre. Il provoque aussi une vive hostilité chez les nationalistes turcs, et dans certains cercles militaires. Au sein même du PKK, des voix s'élèvent pour critiquer « la liquidation de la cause kurde » par leur leader emprisonné. L'Iran et la Syrie s'activent pour saborder ce processus de paix qui, s'il aboutissait, renforcerait le poids régional de leur rival et ennemi turc.

Il y a dix ans, la tentative d'un règlement pacifique engagée par le courageux président turc, Turgut Özal (1927-1993), s'est terminée de façon tragique. Les faucons de l'armée, selon de nombreux témoignages, dont celui de la famille de Turgut Özal, ont fait empoisonner le chef de l'Etat. Le gouvernement de M. Erdogan

a eu le mérite de réduire le rôle politique de l'armée et le courage de faire traduire en justice des généraux impliqués dans les réseaux d'Ergekönk, équivalent turc du réseau d'espionnage anticommuniste Gladio. Il a aussi normalisé ses relations avec le Kurdistan irakien, dont le sous-sol regorge de pétrole et de gaz, tant convoités par l'économie turque.

C'est donc ce contexte nouveau qui a incité Sakine Cansiz à espérer dans l'ouverture d'Ankara en direction du chef du PKK, tout en sachant que c'est l'actuel gouvernement turc qui a envoyé en prison plus de 8 000 militants kurdes, dont des députés et des maires ainsi que 46 journalistes et une quarantaine d'avocats. Ni elle ni son amie Rojbin (Fidan Dogan) ne verront l'issue de ce processus ni la liberté de leur Kurdistan chéri pour laquelle elles ont payé le prix le plus fort.

L'enquête risque d'être longue et difficile, surtout si l'on veut remonter aux commanditaires de ce crime. Jusqu'ici, elle a permis d'arrêter un suspect. Il s'agit d'un ressortissant turc issu d'une famille proche de la mouvance de l'extrême droite nationaliste. Celle-ci a été impliquée dans des centaines d'assassinats politiques en Turquie, dans l'attentat contre le pape Jean Paul II, ainsi que dans les attentats antiarméniens en France. Le suspect, Omer Guney, maîtrisant le français et l'allemand, a pu, en offrant ses services d'interprète, infiltrer avec une facilité confondante, en à peine un an, certain

Le procédé semble indiquer que les commanditaires des crimes pourraient être les faucons des services turcs, désireux de saboter le processus de dialogue

nes associations proches du PKK, dont les membres sont de modestes travailleurs immigrés. Au point de se voir confier l'accompagnement de Sakine Cansiz à la préfecture de police pour la prolongation de sa carte de séjour. Le train de vie de ce « chômeur » qui, selon le témoignage de son colocataire, posséderait une quarantaine de costumes de marque et plusieurs téléphones portables, ses voyages fréquents en Turquie et en Allemagne, ne laissent guère de doute sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un électron libre agissant pour son propre compte ni d'un dissident du PKK engagé dans un règlement de comptes interne.

L'enquête doit déterminer le rôle exact de ce suspect dans ces assassinats, mettre au jour le ou les auteurs de ces terribles crimes, leurs mobiles et leurs commanditaires. Le procédé semble indiquer que ces derniers pourraient être les faucons des services turcs, désireux de saboter le processus de dialogue engagé par le gouvernement. Ces réseaux occultes que les Turcs qualifient d'« Etat profond » ont à maintes reprises manipulé les militants de l'extrême droite, mais aussi ceux de l'extrême gauche, pour commettre des attentats afin de déstabiliser les gouvernements civils.

Dans cette hypothèse, le choix de Paris n'est pas anodin. La France, en raison de sa position sur la question de la reconnaissance du génocide des Arméniens et de sa sympathie supposée envers les Kurdes, est considérée comme « antiturque » dans ces milieux ultranationalistes. L'exemple de Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape en 1981, nous rappelle combien ces extrémistes aguerris et leurs commanditaires sont passés maîtres dans l'art de brouiller les pistes. Nous espérons donc que la justice française sera exemplaire. ■

Filer à l'anglaise ? par Conc



Mali : l'honneur de la France

Philippe Boloïon

Directeur des relations avec l'ONU de Human Rights Watch

Alors que l'opération Serval commence à peine mais, dans son sillage, émergent déjà des violations graves des droits de l'homme par des éléments de l'armée malienne. A Sévaré, récemment menacée par les groupes islamistes armés, les soldats français patrouillent non loin d'un puits dans lequel des cadavres anonymes, maintenant recouverts d'une couche de terre rouge, se décomposent. A Seribala, non loin de Niono, un témoin oculaire nous a décrit l'exécution par des soldats maliens de deux civils touareg, avant que des gens ne pillent leurs maisons. Nous enquêtons aussitôt sur des viols perpétrés par des militaires maliens près de Sévaré.

Il faut reconnaître aux dirigeants français le mérite d'avoir envoyé des messages fermes aux responsables maliens, affirmant que les « dérapages » ne seraient pas tolérés. Mercredi 23 janvier, le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, a appelé le commandement malien à être « extrêmement vigilant », affirmant que « leur honneur est en cause ». Mais c'est aussi l'honneur de la France qui est en cause, et peut-être demain la responsabilité juridique de son personnel militaire.

Le danger ? Que l'armée française ouvre la route du Nord à des troupes maliennes assoiffées de vengeance qui commettent ou tolèrent des exactions contre des ennemis capturés ou des civils perçus comme ayant soutenu l'ennemi. Cela n'est pas un procès d'intention. Depuis des mois, des éléments de l'armée malienne commettent des crimes en toute impunité.

Des soldats maliens ont intimidé des journalistes et exécuté de soi-disant collaborateurs des rebelles, souvent d'origine touareg ou arabe. Selon plusieurs témoins, des bérés rouges maliens impliqués dans une tentative de contrecoup d'Etat fin avril 2012 ont été torturés, brûlés avec des cigarettes, frappés sur les parties génitales ou forcés de violer des codétenus. Le 8 septembre, 16 prédicateurs islamistes ont été tués dans le camp militaire de Diabali.

Les forces gouvernementales n'ont pas l'apanage du mal. Des combattants islamistes ont recruté des enfants de force, ouvert des écoles coraniques sur leurs bases, aujourd'hui cibles de frappes aériennes, amputés les membres de soi-disant voleurs, pris des otages, imposé leur vision de la charia à une population interdite de fumer, d'écouter de la musique ou de s'habiller comme elle l'entend. Ils ont détruit de précieux sites culturels et sont accusés d'avoir brutalement tué, le 26 janvier, au moins 70 soldats maliens qui s'étaient rendus.

Quant aux séparatistes touareg du MNLA, brièvement alliés aux combattants islamistes qui les ont chassés, et qui s'offrent aujourd'hui en supplétifs de l'intervention internationale, certains de leurs combattants se sont rendus coupables de l'enlè-

vement et du viol de femmes et de filles, certaines âgées de 12 ans à peine, notamment à Gao et dans les environs. Selon nos enquêtes, ils ont pillé des hôpitaux, des écoles et eu recours à des enfants-soldats.

Les tensions ethniques sont palpables. Dans le nord du pays, des personnes à la peau claire, d'origine touareg ou arabe, nous ont confié avoir fui de chez elles par peur d'être associées à l'ennemi. A Bamako, des maisons appartenant à des Maliens d'origine touareg et arabe ont été fouillées et certaines pillées par des soldats maliens. Le maire de Mopti a expliqué au journaliste du Monde que les partisans de l'islam politique devaient désormais se raser ou s'habiller pour se « démarquer » des combattants islamistes.

Nos enquêtes ont établi que depuis des semaines des milices progouvernementales, notamment songhai et peules, ont préparé des listes de personnes, certaines décrites comme des « collaborateurs », contre lesquelles elles veulent se venger. Ces listes ont été transmises à l'armée malienne.

L'ONU doit répondre à l'appel de la France en déployant rapidement des observateurs des droits de l'homme

Confrontée à un ennemi sans égard pour le droit international humanitaire, alliée à une armée coutumière des violations, soutenue par les troupes de pays voisins au bilan douteux en matière de droits de l'homme, comment la France pourra-t-elle s'assurer que son intervention ne se traduise pas par de nouvelles souffrances pour les populations ? Comment s'assurer que la rhétorique antiterroriste ne serve pas, comme en d'autres temps et d'autres lieux, à justifier des crimes ?

Pour commencer à relever ce défi, l'armée française devrait s'assurer que l'allié malien n'empêche pas les journalistes d'enquêter à Sévaré et ailleurs. Au lieu de détourner le regard, elle devrait préserver les preuves de violations graves et protéger les témoins, pour que la justice malienne et la Cour pénale internationale (CPI) puissent faire leur travail. Dans les zones de non-droit qu'elle aide à reprendre, elle devrait conserver une présence aux côtés des troupes maliennes.

Elle devrait aussi placer des juristes militaires auprès de l'état-major malien et accélérer avec l'Union européenne la formation des soldats maliens aux bases du droit international. L'ONU, de son côté, doit répondre à l'appel de la France en déployant rapidement des observateurs des droits de l'homme. Il est aussi temps de rappeler aux dirigeants maliens, comme à ceux des groupes islamistes armés, que la CPI pourrait un jour les traîner devant un tribunal à La Haye s'ils laissent leurs troupes commettre des crimes de guerre.

Une chose est sûre : la France ne pourra se laver les mains des abus commis par une armée malienne qu'elle porte à bout de bras. ■

Cinéma : l'aide publique doit aller aux vrais indépendants

Jean-Pierre Mocky

Cinéaste, réalisateur

Monsieur le président, on parle beaucoup en ce moment d'acteurs fuyant la France, d'acteurs trop payés, on parle beaucoup de galette, mais moi, j'aimerais qu'on parle plutôt des artistes qui n'ont pas cette belle galette... Ceux qui n'ont pas d'argent pour créer.

Voilà soixante ans que je travaille dans le spectacle (et je travaille encore avec beaucoup de peine). Pendant cette période, j'ai vu des artistes de talent (ceux qui ont fait ou font le patrimoine de la France) frapper en vain à la porte des ministères, des décideurs de télévision, de commissions de toutes sortes.

Beaucoup, dont je suis, ont attendu qu'on leur tende la main. Malgré ça, des

artistes ont fleuri. Ils resteront dans la mémoire et auront leur revanche à titre posthume.

Alors, si vous décidez de laisser les choses en l'état, si vous plait, de notre part, sanctionnez les décideurs formateurs, les corrompus en col blanc et les fraudeurs qui nagent dans le fric pour se payer des piscines, des courtisanes, ou des voyages en Orient. Ça nous fera du bien. Le problème est simple, accordez-nous votre aide, à nous les vrais indépendants. Souvent, les indépendants se prétendent tels alors qu'ils sont liés à des groupes financiers et cherchent à passer pour des nécessiteux. Nous, nous sommes seuls, sans attache, sans sponsor, sans financier, alors nous lançons cet SOS. ■

Un combattant de la vraie culture.

N. B. : Ça fait un bail que j'attends des nouvelles de votre ministre de la culture. Dommage.

P. S. : Utopie ? Pas plus que nos espoirs qui ne se réalisent pas...